



À Paris, le 19 mars 2025

Polarisation au SPIP 75 : dysfonctionnements au détriment des usagers et des agents

Siégeant au CSA-L du 17 mars 2025, la CGT IP 75 a constaté que le DFSPIP persiste, malgré les alertes répétées, à maintenir une organisation en pôles totalement dysfonctionnelle, au détriment des conditions de travail des agents et de la qualité d'accompagnement des PPSMJ :

- concentration de la gestion des tâches chronophages et urgentes sur les équipes dédiées (DDSE, PE, SL et TIG) ;
- augmentation et déséquilibre flagrant de la charge de travail entre les CPIP des pôles dédiés et du pôle généraliste ;
- impossibilité pour les agents de gérer les demandes dans les délais impartis.

Réunis en assemblée générale le 18 mars 2025, 50 CPIP syndiqués et non-syndiqués se mobilisent contre l'organisation en pôles et ont voté à la majorité les actions suivantes :

- saisine de la médecin de prévention ;
- RETEX auprès des magistrats et des professionnels concernés par la polarisation ;
- présence collective aux réunions de secteur des pôles ;
- création d'un message de soutien et de mobilisation dans la signature des CPIP ;
- saisine du comité local de prévention des risques psychosociaux.

**La CGT IP 75 et les CPIP réunis en assemblée générale demandent
la suppression des pôles au SPIP de Paris.**

La CGT IP 75 se tiendra toujours en défenseure du service, des conditions de travail des agents et de la qualité de prise en charge des personnes qui nous sont confiées.